



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article724>

Les enseignements de l'élection partielle de la 3ème circonscription du Lot et Garonne



qués-Actualité-Soutiens - Actualité -

Date de mise en ligne : dimanche 7 juillet 2013

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

L'élection de Villeneuve sur Lot a fait couler beaucoup d'encre, médiatisation oblige. Cela étant, elle est, comme les précédentes, révélatrice d'une évolution générale. Au delà d'un deuxième tour sans surprise quant au résultat final, mais plein d'enseignements, Louis Saisi nous donne son analyse de ce moment.

L'élection législative partielle de la 3ème circonscription de Lot-et-Garonne a vu la victoire du candidat UMP, Jean-Louis COSTES, avec 57,76% des suffrages exprimés contre le candidat du Front national, Etienne BOUSQUET-CASSAGNE, qui en a totalisé 46,24%.

Le score élevé du Front National signe une progression spectaculaire entre les 2 tours et met en difficulté le « front républicain » car, contrairement aux situations antérieures, le bloc bipartisan « UMP-PS » n'arrive plus à mobiliser l'électorat pour empêcher le Front National de gagner des suffrages. En effet, il y a quelques années, par exemple à la présidentielle de 2002, lorsqu'il parvenait à se qualifier au second tour d'une élection, le FN stagnait en nombre de voix. Aujourd'hui, avec un peu plus de 46% des voix au 2ème tour, le FN a gagné plus de 20 points par rapport au 1er tour (26%).

L'extrême droitisation du discours UMP et la pratique sécuritaire de la politique du Gouvernement actuel, avec, aussi, le durcissement de sa politique migratoire incarnés, l'une et l'autre, par notre vibrant Ministre de l'Intérieur, banalisent tous les jours un peu plus la rhétorique politique du FN de plus en plus difficile à contenir et combattre ensuite... A priori, le grand gagnant est le Front national qui est passé, dès le 1er tour, de 7566 voix en juin 2012 à 8 552 voix : il a gagné près de 1000 voix par rapport à juin 2012, et, surtout, cela lui a permis d'être présent, cette fois, au 2ème tour pour affronter, seul, le candidat UMP, en étant ainsi placé dans une position relativement forte, contraignant le PS à appeler à lui faire « barrage » au 2ème tour.

Cette 8ème élection partielle depuis l'avènement de la nouvelle majorité présidentielle de mai- juin 2012 nous montre que :

- ▶ Le taux d'abstentions reste encore assez fort, même au 2ème tour : près de 48% (pas loin de la moitié), alors qu'il était de près de 44% au 2ème tour en juin 2012, mais c'est habituel lors des partielles.
- ▶ Au premier tour de juin 2013, le taux d'abstention - malgré le choix offert aux électeurs par la multiplicité des candidats appartenant à des sensibilités politiques très différentes - était de 54% contre un peu moins de 36% au 1er tour des élections législatives générales de juin 2012.
- ▶ Le grand perdant est, certes, le PS dont le nombre de voix au 1er tour ne lui a pas permis d'être présent au 2ème tour. Son nombre de voix au 1er tour a été divisé par 3 : il passe de 22 572 voix en juin 2012 à 7 782 voix en juin 2013.

Et il est affligeant, en guise d'analyse politique, d'entendre le porte-parole du PS, David ASSOULINE, regretter la « démobilisation de l'électorat de gauche », comme si une telle démobilisation n'était qu'un caprice de ces électeurs et donc sans cause... ou d'autres faire le procès de la présence d'un candidat d'EELV qui aurait dispersé les voix de gauche... Mais le PS est assez familier de ce genre d'explication car il avait déjà fait le coup en 2002 en instruisant le procès de Jean-Pierre Chevènement pour expliquer la faillite du candidat Jospin et son élimination du second tour des Présidentielles...

Au premier tour, le candidat UMP est passé de 13006 voix, en juin 2012, à 9 431 voix en juin 2013 en subissant une perte de près de 4 000 voix, sans toutefois accuser une érosion aussi forte que celle du PS, mais qui ne lui a guère profité au 1er tour, puisqu'il a, au contraire, chuté considérablement lui aussi. Ainsi, malgré son élection au 2ème tour, le représentant de l'UMP, Jean-Louis COSTES, a subi également un cuisant revers.

Le Front de Gauche, au 1er tour, a enregistré une perte d'un quart de ses électeurs puisqu'il est passé de 2 169 voix en juin 2012 à 1 670 voix soit une perte de 500 voix, même si la faible participation électorale a certes relativisé cette décreue et lui a permis d'annoncer un taux de 5,08% des suffrages exprimés. Il n'a donc pas constitué ce rempart contre le vote en faveur du Front national.

Pour nous, Association pour une Constituante, quelques enseignements forts nous semblent se dégager de cette élection partielle dans la 3ème circonscription du Lot et Garonne :

- ▶ Malgré le succès indéniable du Front National, au 1er comme au second tours - qui devrait inciter nos gouvernants et la classe politique dans son ensemble à faire leur autocritique plutôt que de dire invariablement que c'est la faute aux électeurs -, ses résultats, pour le moment au moins, ne peuvent pas être analysés comme une adhésion des Français ni à son programme, ni à ses valeurs : au 1er tour, le Front national ne représente, en effet, que 11% des électeurs inscrits et n'a dû sa qualification pour le second tour qu'au fait d'être arrivé en seconde position, après l'UMP : il a surfé sur l'abstention qui lui a profité au 1er tour et il est apparu surtout comme un gagnant du 1er tour par défaut...
- ▶ Même si par ricochet cette forte abstention de 54% du 1er tour a profité momentanément au Front national, elle ne constitue pas pour autant un rejet de la politique en général mais le rejet d'une ligne politique ou, plus exactement encore, d'une certaine pratique politique car cette abstention a une signification elle-même très politique. Aux élections partielles de 2012, le taux d'abstention au 1er tour d'une série d'élections législatives partielles était déjà haut : plus de 70% dans la 1ère circonscription du Val-de-Marne (il atteindra même près de 77% au 2ème tour) ; près de 59% dans la 6ème circonscription de l'Hérault. Quant aux dernières élections de mai et juin 2013 pour désigner les représentants des Français établis hors de France, ceux-ci sont élus par 14% à 9% de votants (dont le proluxe Frédéric Lefebvre qui, dans la 1ère circonscription, pour l'UMP, ravit au PS son siège). Une telle abstention, loin d'être un désintérêt ou de l'indifférence pour la chose publique, comme une analyse rapide et superficielle voudrait nous le faire croire, est, au contraire, le révélateur de la crise continue de la représentation se traduisant par le rejet d'une classe politique qui n'est plus en phase avec le pays, avec le peuple. Elle constitue le signe muet d'une aspiration à autre chose qu'aux « choix politiques » actuels dans lesquels sont confinés les deux partis de gouvernement qui nous entraînent, l'un et l'autre, vers des formes de régression sociale sous couvert de modernité...
- ▶ Ne nous y trompons pas ! Ce n'est pas l'affaire CAHUZAC - contrairement aux déclarations sommaires et stupéfiantes du Premier Ministre - qui explique ce désaveu de l'opinion (même si elle a pu en renforcer la tendance) car, bien avant cette affaire, il y a eu, en 2012, les élections partielles dans la 6ème circonscription de l'Hérault aux résultats semblables en termes de sanction pour le PS. Ainsi depuis le début de la quatorzième législature de l'Assemblée nationale (élections de juin 2012), huit élections législatives partielles ont eu lieu. A ce jour, ces scrutins se sont tous soldés par la défaite des candidats de la majorité présidentielle qui a perdu 4 sièges (2 sur le territoire hexagonal et 2 pour la représentation des Français hors de France).
- ▶ D'élection en élection - car l'abstention n'est pas un phénomène politique nouveau -, la France majoritaire ne vote plus... Cela exprime le net rejet du système bipartisan UMP/PS par les Français qui sont bien conscients que notre alternance à l'anglaise, avec le seul changement des hommes et des équipes au pouvoir depuis plus de trois décennies, cela ne signifie pas un changement de cap politique, avec une social démocratie européenne, embourbée dans une Union européenne captive des marchés et des grands intérêts économiques. Cette social démocratie autiste n'offre plus d'alternative aux politiques d'austérité de droite, le PS appliquant, à l'instar des autres

partis sociaux démocrates européens, une politique de rigueur et de démantèlement de l'Etat interventionniste et de son rôle de garant de la cohésion sociale.

Il nous faut donc retisser le lien de la démocratie représentative qui passe par la nécessaire instauration d'un rapport de confiance entre le peuple et ses gouvernants, renouer avec l'esprit du programme du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 qui n'a rien perdu de son actualité : sécurité sociale et retraites généralisées ; contrôle des « féodalités économiques » ; droit à la culture et à l'éducation pour tous ; presse délivrée de l'argent et de la corruption, contrairement à son contrôle, aujourd'hui, par des intérêts privés ; lois sociales ouvrières et agricoles (contrairement au démantèlement aujourd'hui du Code du travail, avec la loi du 14 juin 2013 relative à une pseudo « sécurisation de l'emploi », alors qu'elle en est tout le contraire).

Notre analyse est une fois de plus validée. La refondation de la République et de la démocratie passe par un changement du système institutionnel né de la Constitution du 4 octobre 1958, de ses dérives monarchiques actuelles. Il faut surtout créer une dynamique qui redonnera sens à la citoyenneté, bien méprisée par la classe dirigeante.

Il est donc urgent de refonder la République en redonnant la parole au peuple souverain en convoquant sans trop tarder une assemblée nationale constituante élue au suffrage universel direct.

Louis SAISI, juriste